



Antilles & Guyane

N° 51



Pié bwa lafwa mò

si zot pa ka wouzé'y épi bon dlo

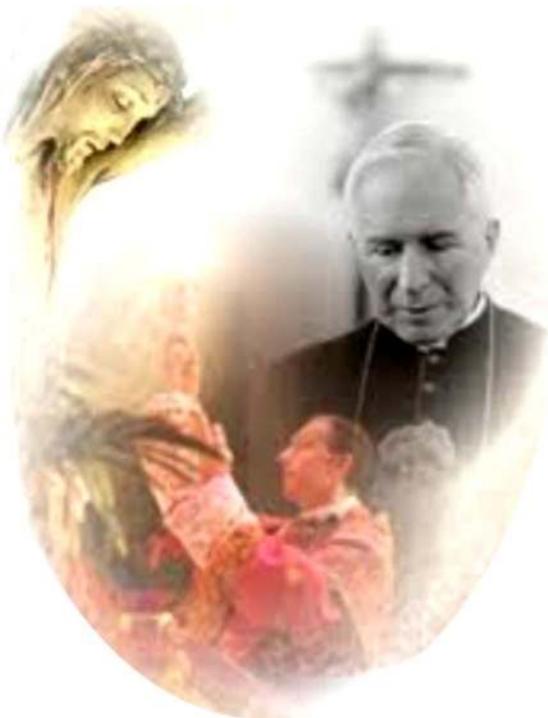
L'Esprit-Saint m'aura permis de réaliser le rêve qu'il m'a fait entrevoir un jour dans la cathédrale de Dakar : devant la dégradation progressive de l'idéal sacerdotal, transmettre, dans toute sa pureté doctrinale, dans toute sa charité missionnaire, le sacerdoce catholique de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tel qu'Il l'a transmis à ses apôtres et tel que l'Eglise romaine l'a transmis jusqu'au milieu du XXème siècle.

Comment réaliser ce qui m'apparaissait alors comme la seule solution de renouveau de l'Eglise et de la Chrétienté? C'était encore un rêve, mais dans lequel m'apparaissait déjà la nécessité, non seulement de transmettre le sacerdoce authentique, non seulement la "sana doctrina" approuvée par l'Eglise, mais l'esprit profond et immuable du sacerdoce catholique et de l'esprit chrétien lié essentiellement à la grande prière de Notre-Seigneur qu'exprime éternellement son sacrifice de la Croix.

Mgr Lefebvre

Préface de l'Itinéraire spirituel

POURQUOI LA FRATERNITÉ SACERDOTALE SAINT PIE X ?





EDITORIAL



Pourquoi suis-je fier d'être prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ?

Cela n'est jamais très agréable d'être perçu comme un vilain petit canard mis au ban de l'Eglise par ses chefs. Et pourtant, je puis dire comme tout mes confrères que malgré cette étiquette, c'est un grand honneur d'appartenir à une telle société.

La Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (Fsspx) est en effet :

- la suivante de Notre Seigneur qui m'assure de ne pas marcher dans les ténèbres de l'immanentisme
- la source d'eau pure de la grâce là où partout hélas on recueille l'eau fétide du modernisme
- le sel de la terre qui donne sa saveur à toute vie spirituelle
- le héraut du Dieu qui s'est révélé
- la fidèle disciple de l'Aquinate et du Magistère
- l'armée d'élite de la foi et de la morale catholique
- le phare au milieu des ténèbres de la crise dans l'Eglise
- la messagère de la restauration du sacerdoce catholique
- l'indicateur qui montre le Seigneur au pape comme le fit saint Jean à saint Pierre
- la muraille qui préserve la vie du prêtre. Qui se réfugie en son sein ou en adopte le mode de vie résiste aux assauts de la concupiscence, du monde et du démon.

- la gardienne du trésor de la foi catholique : la Sainte Messe, mémoire et renouvellement du Sacrifice de Jésus sur la Croix comme l'exprime la liturgie romaine dite « de saint Pie V ». Là où est son trésor, là est aussi son cœur

- l'enfant de Marie qu'elle reçut pour Mère dès son origine grâce à l'insigne dévotion de son fondateur, monseigneur Marcel Lefebvre (1905-1991)

- l'œuvre d'un évêque aux vertus héroïques spécialement la prudence dont il eut tant besoin pour accomplir « l'opération survie » à l'occasion du Sacre de quatre évêques pour la Tradition malgré les interdictions.

En définitive, pourquoi suis-je fier d'être prêtre de la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X ? Parce que grâce à elle, sans artifice, je suis catholique et je fais des catholiques.

Après quatre belles années d'apostolat auprès de vous bien chers fidèles, l'heure est aux adieux. Ce fut une joie et un honneur d'exercer mon ministère auprès de vous dans ces trois magnifiques régions de France.

Je me recommande à vos prières et vous bénis.

Père Jean-Marie MAVEL



Mgr Lefebvre célébrant la sainte messe



LE RÔLE PROVIDENTIEL DE MGR LEFEBVRE ET DE LA FSSPX

Les différentes considérations retenues en ce bulletin depuis quelques mois ont montré la situation très difficile dans laquelle se trouve notre Mère la Sainte Eglise catholique depuis le « concile à part » qu'a été Vatican II. Jamais en effet un concile de cette importance n'avait obtenu l'effet immédiatement contraire de sa raison d'être... La tentation du découragement ou d'une forme de radicalisation pourrait alors survenir, dans nos cœurs, alors que Notre Seigneur Jésus-Christ, fondateur et tête de l'Eglise, lui a promis l'indéfectibilité.

Les promesses divines sont les plus dignes de confiance qui soient. Ce qui ne veut pas dire que Dieu intervienne à chaque fois directement et n'empêche pas qu'il se serve d'intermédiaires qu'il a suscités. Il semble que la Providence ait prévu ce plan de secours pour la crise actuelle...

Le 1^{er} novembre 1970, S.E. Mgr Marcel Lefebvre fonde officiellement la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X (F.S.S.P.X.) dans le diocèse de Fribourg en Suisse. Dans l'esprit du fondateur, cette nouvelle congrégation a pour but la formation et la sanctification des prêtres, ainsi que la conservation intègre de la foi catholique. Pour des raisons juridiques (ou de forme), comme pour des raisons théologique (ou de fond), il est juste de penser que la Fraternité Saint Pie X existe toujours canoniquement au sein de l'Eglise catholique, n'ayant jamais été supprimée.

Pour sa résistance aux réformes de Vatican II, Mgr Marcel Lefebvre fut personnellement sanctionné en 1976. Cette sanction n'avait pas plus de valeur car l'intéressé n'a jamais été convoqué pour être jugé et n'a jamais pu se défendre. Quand, le 8 décembre 1987, le cardinal Gagnon, envoyé de Rome

pour une visite canonique, a assisté en habits de chœur à la messe pontificale célébrée par Monseigneur Lefebvre, il montrait combien peu les autorités de l'Eglise croyaient elles-mêmes en cette sanction nulle et non avenue.

Cette résistance aux décisions de Rome, voire même du pape (à l'époque, Paul VI puis Jean-Paul II) a été pleinement justifiée, car il s'agissait de lutter contre l'erreur contraire à la foi et la destruction de l'Eglise par elle-même. Il ne s'agit plus à ce niveau-là d'un droit à résister, mais d'un devoir. Saint Thomas d'Aquin en parle dans la somme théologique : « Lorsque la foi est en danger, les prélats doivent être accusés par leurs inférieurs, même en public. » (IIa IIae Q. 33, art. 4). A la suite du docteur angélique, d'autres saints docteurs ou théologiens de renom proclament la même doctrine.

Dans la crise actuelle, la véritable obéissance ne consiste ni à accepter les erreurs régnantes sous prétexte qu'elles sont favorisées par les papes, ni à refuser l'autorité des papes, sous prétextes qu'ils sont mauvais. La véritable obéissance consiste à accepter l'autorité du pape en tant que pape, à prier pour lui et à respecter sa personne, tout en résistant activement aux mauvaises orientations qu'il veut donner à l'Eglise. Telle est depuis toujours l'attitude de la Fraternité Saint Pie X. Oui, la Fraternité Sacerdotale Saint Pie X est soumise au Pape en vérité. Elle est même un des plus solides soutiens de la papauté !

Les sacres d'évêques, en 1988, entrent dans ce cadre d'une obéissance vertueuse. Loin de créer un schisme, cet acte courageux posé par Monseigneur Marcel Lefebvre a permis, selon son expression, d'œuvrer à l'« opération survie de l'Eglise ». Si,



Procession d'ordinations sacerdotales

pour faire peur aux prêtres et aux fidèles qui avaient suivi le prélat dans sa démarche, beaucoup de voix se sont à l'époque élevées dans l'Eglise pour parler de schisme, désormais plus personne n'ose avancer une telle affirmation gravement calomniatrice. Et depuis 1988, la situation dans la Sainte Eglise, loin de s'arranger, s'est dangereusement aggravée. Les faits ont donné raison à Monseigneur Lefebvre, depuis désormais 35 ans !

Il faut quand même revenir au principe qui justifie un tel acte aux yeux de l'Eglise et de sa législation. « Prima lex salus animarum » dit un vieil adage de droit ecclésiastique : la loi première, c'est le salut des âmes. Tout le reste doit s'y subordonner. Aussi, lorsque la nécessité des âmes dans l'abandon de leurs pasteurs légitimes est apparue progressivement, cet état a donné comme tout pouvoir à celui qui avait un jugement éclairé sur la situation. On ne reprochera jamais à une ambulance de passer un feu rouge : qu'on ne reproche pas à Monseigneur Lefebvre d'avoir sauvé le sacerdoce et la messe en conférant l'épiscopat sans l'accord de Jean-Paul II, alors plus soucieux d'œcuménisme que de sauvegarde de la foi catholique.

Le problème vient des autorités romaines qui refusent de considérer l'état de nécessité dans lequel se trouve objectivement l'Eglise. Les églises se vident, les vocations se raréfient, la foi se perd, et ce mouvement va en s'accroissant de plus en plus. Le pontificat actuel est catastrophique, poussant même les clercs qui avaient choisi de ne pas suivre Monseigneur Lefebvre lors des sacres de 1988 à se résoudre à se tourner vers la Fraternité Saint Pie X. Citons deux faits qui éclairent cette situation actuelle. Des communautés rattachées à Rome par le biais de la commission Ecclesia Dei, ne pouvant faire administrer le sacrement de confirmation de manière traditionnelle par les évêques en place, demandent que les candidats soient confirmés par les évêques de la Fraternité Saint Pie X. Un évêque a également déclaré très récemment qu'il conseillait aux clercs isolés et désireux de rester fidèles à la tradition de l'Eglise, de se tourner vers la Fraternité Saint Pie X.

Le sens de l'Eglise qu'avait Monseigneur Lefebvre lui a permis de sentir les

choses venir, d'anticiper prophétiquement sur la vie de l'Eglise, et de poser les jalons pour assurer l'avenir non seulement de son œuvre, la Fraternité Saint Pie X, mais ce faisant, de toute la sainte Eglise. Comment ne pas voir en cela une trace divine... Cette promesse d'indéfectibilité de l'Eglise s'illustre parfaitement par les événements que nous vivons depuis un demi-siècle.

Pour l'heure, ils se trompent, tous ceux qui veulent garder la foi et la tradition bimillénaire de l'Eglise, tout en recherchant un accord parfait avec Rome et ses autorités. Il y a incompatibilité actuellement, on ne peut envisager la quadrature du cercle sans compromission. Et s'il y a quelques décennies l'illusion pouvait exister, ce n'est désormais plus le cas. Les communautés qui avaient bénéficié de la possibilité de célébrer la messe selon l'ancien rite sont en train de perdre ce privilège. Et quoi qu'il en soit, elles n'ont jamais eu la liberté de parole pour dénoncer les erreurs.

Qu'on le veuille ou non, à l'heure actuelle seule la Fraternité Saint Pie X, et les communautés qui lui sont unies, a gardé la foi, les sacrements et la défense indéfectible de ce qui fait l'Eglise Catholique.

Qu'on le veuille ou non, mais c'est un fait historique sans précédent, c'est à un seul prélat qu'on doit cette ultime liberté : S.E. Mgr Marcel Lefebvre. Un jour, la sainte Eglise le glorifiera à juste titre pour cela. Ce jour, souhaitons-le de nos vœux et prières, car il sera signe que Rome sera redevenue Rome.



Pèlerins de Chartres



NOTRE CHARTE :

LA DÉCLARATION DU 21 NOVEMBRE 1974

Nous adhérons de tout cœur, de toute notre âme à la Rome catholique, gardienne de la foi catholique et des traditions nécessaires au maintien de cette foi, à la Rome éternelle, maîtresse de sagesse et de vérité.

Nous refusons par contre et avons toujours refusé de suivre la Rome de tendance néo-moderniste et néo-protestante qui s'est manifestée clairement dans le concile Vatican II et après le concile dans toutes les réformes qui en sont issues.

Toutes ces réformes, en effet, ont contribué et contribuent encore à la démolition de l'Église, à la ruine du Sacerdoce, à l'anéantissement du Sacrifice et des Sacrements, à la disparition de la vie religieuse, à un enseignement naturaliste et teilhardien dans les Universités, les Séminaires, la catéchèse, enseignement issu du libéralisme et du protestantisme condamnés maintes fois par le magistère solennel de l'Église.

Aucune autorité, même la plus élevée dans la hiérarchie, ne peut nous contraindre à abandonner ou à diminuer notre foi catholique clairement exprimée et professée par le magistère de l'Église depuis dix-neuf siècles.

C'est pourquoi, sans aucune rébellion, aucune amertume, aucun ressentiment, nous poursuivons notre œuvre de formation sacerdotale sous l'étoile du magistère de toujours, persuadés que nous ne pouvons rendre un service plus grand à la Sainte Église Catholique, au Souverain Pontife et aux générations futures.

« S'il arrivait, dit saint Paul, que NOUS-MÊME ou un Ange venu du ciel vous enseigne autre chose que ce que je vous ai enseigné, qu'il soit anathème. » (Gal. 1, 8.)

N'est-ce pas ce que nous répète le Saint-Père aujourd'hui ? Et si une certaine contradiction se manifestait dans ses paroles et ses actes ainsi que dans les actes des dicastères, alors nous choisissons ce qui a toujours été enseigné et nous faisons la sourde oreille aux nouveautés destructrices de l'Église.

On ne peut modifier profondément la « *lex orandi* » sans modifier la « *lex credendi* ». A messe nouvelle correspond catéchisme nouveau, sacerdoce nouveau, séminaires nouveaux, universités nouvelles, Église charismatique, pentecôtiste, toutes choses opposées à l'orthodoxie et au magistère de toujours.

Cette Réforme étant issue du libéralisme, du modernisme, est tout entière empoisonnée ; elle sort de l'hérésie et aboutit à l'hérésie, même si tous ses actes ne sont pas formellement hérétiques. Il est donc impossible à tout catholique conscient et fidèle d'adopter cette Réforme et de s'y soumettre de quelque manière que ce soit.

La seule attitude de fidélité à l'Église et à la doctrine catholique, pour notre salut, est le refus catégorique d'acceptation de la Réforme.

C'est pourquoi nous nous en tenons fermement à tout ce qui a été cru et pratiqué dans la foi, les mœurs, le culte, l'enseignement du catéchisme, la formation du prêtre, l'institution de l'Église, par l'Église de toujours et codifié dans les livres parus avant l'influence moderniste du concile, en attendant que la vraie lumière de la Tradition dissipe les ténèbres qui obscurcissent le ciel de la Rome éternelle.

Ce faisant, avec la grâce de Dieu, le secours de la Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Pie X, nous sommes convaincus de demeurer fidèles à l'Église Catholique et Romaine, à tous les successeurs de Pierre, et d'être les « *fideles dispensatores mysteriorum Domini Nostri Jesu Christi in Spiritu Sancto* ». Amen. Mgr Marcel Lefebvre



« Opération survie » : Sacres - 30 juin 1988



MGR HENRI VARIN DE LA BRUNELIÈRE

1900-1983



Henri Varin de la Brunelière naquit le 24 décembre 1900, d'une famille normande, près de Coutances. Ses parents lui firent faire ses études secondaires dans un collège de Rennes et commencer ses études supérieures à l'université de Paris.

C'est là que s'éveilla sa vocation pour la vie missionnaire, et qu'il demanda son admission au noviciat de la congrégation du Saint-Esprit. Il prononça ses premiers vœux à Orly le 27 octobre 1920. Il fut ordonné prêtre le 28 octobre 1925 et reçut son obédience pour l'île de la Martinique. Il s'embarqua pour Fort-de-France, où il fut reçu par l'évêque Monseigneur Lequien.

Nommé vicaire à la cathédrale Saint Louis, il resta deux ans dans cette fonction, après quoi son évêque lui fit faire un intérim à Trois-Rivières jusqu'en 1931, puis il fut nommé curé de Basse-Pointe.

Le 5 janvier 1941, Mgr Lequien s'éteignit dans la paix du Seigneur. Le Père de la Brunelière était alors curé du Lorrain ; il eut la surprise de recevoir, le 24 octobre, sa nomination d'évêque de la Martinique. Mgr Gourtray, évêque de la Guyane, fut invité à être l'évêque consécrateur à la cathédrale de Fort-de-France. Ce fut une très belle fête, dans un climat d'enthousiasme populaire.

Le nouvel évêque créa de nouveaux centres paroissiaux : Bellevue, Saint-Christophe, La Jossaud, Corridon, La Régale, Desmarinières. Certaines églises anciennes réclamaient de sérieuses réparations et agrandissements. Tout ce travail fut effectué avec de bien faibles moyens, mais avec une grande foi en la Providence.

Le problème des vocations demeura pour lui l'un des soucis majeurs et le

thème prioritaire de ses prédications. L'évêque créa le foyer des séminaristes et eut la joie de pouvoir ordonner plusieurs prêtres.

L'évêque tenait à accompagner de près la Légion de Marie, le Secours catholique, l'organisation de la direction des œuvres, des aumôneries et le renouveau de la Presse.

Le Concile de Vatican II allait amener dans l'Église un esprit nouveau et de profonds changements. Mgr de la Brunelière eut à mettre en œuvre la réforme liturgique. Il fallait pousser les uns, ralentir les autres, maintenir l'unité au sein de l'Église dont il avait la responsabilité. La tâche s'avéra difficile. L'âge, la formation reçue, l'expérience d'un ministère différent de celui du passé ne firent qu'ajouter à l'épreuve. Il eut à souffrir de cette situation, surtout vers la fin de sa vie.

Une autre mission l'attendait, celle de préparer le passage de l'Église missionnaire à l'Église locale, prise en charge par les Martiniquais. En 1969, il sacra comme évêque auxiliaire Mgr Marie-Sainte, son vicaire général, à qui il laissera sa place d'archevêque en 1972. Il voulut consacrer les dernières années de sa vie au ministère paroissial à l'église de La Régale.

Se rappelant ses origines campagnardes, il s'efforçait de garder l'habitude d'aller dans les mornes, pour y chasser quelque gibier. Mais peu à peu il s'affaiblissait. Il devint malade et, le 24 juillet 1983, le Seigneur vint l'appeler à Lui.

Père Antoine-Marie CLARET



Monseigneur Henri Marie François
de Sales VARIN de la BRUNELIERE
1941 - 1972



CHRONIQUE EN IMAGES





7



8



9

10



11

12





13

14



15

16



17

18





19



20



21

1-4 Pèlerinage lundi de Pentecôte - *Mq*
5-6 Sortie des servants de messe - *Glp*
7-10 Fête Dieu - *Glp*
11-12 Fête Dieu et 1^{ères} communions - *Mq*
13 Professions de foi - *Mq*
14 1^{ères} communions - *Glp*
15-20 Récital de fin d'année à St Dominique Savio et adieux au directeur - *Mq*
21 Visite du La Fayette par le groupe de jeunes - *Glp*



CARNET PAROISSIAL



Est devenu enfant de Dieu :

Gabriel MORAZZANI-REYES à Pointe-à-Pitre le 25 juin

Ont reçu Jésus Hostie pour la première fois :

Antoine GUTTARD à Kourou le 4 juin

Shayna POMPIERE, Schayana POMPIERE et Wen-Gaël FANG à Fort-de-France le 11 juin

Tiphanie BOULOGNE, Thaïs GLORIEUX, Gabriel BONNET, Maxence MARSOLLE à Pointe-à-Pitre le 18 juin

Ont fait leur profession de foi :

Méridith THERESE, Lorenzo SINECOINDIN, Jade MARIE-JOSEPH et Eddy-Michel PERIATAMBY à Fort-de-France le 18 juin



Pour joindre les Pères



97p.martinique@fsspx.fr

Père MAVEL : +590 690 12 53 55

Père CLARET : +33 7 72 50 14 52

Père KNITTEL : +590 690 12 80 93

Horaires habituels des Offices aux Antilles

Martinique 📞 05 96 70 04 67 

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnes - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 messe basse **9h00** messe chantée **semaine : 6h30**

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : les jeudis à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS : en semaine de 7h30 à 10h30 et le dimanche avant la messe

DOCTRINE CHRETIENNE : les samedis 9, 15, 23, 30 septembre de 7h30 à 8h15

CATECHISME : les dimanches 10, 17, 24 septembre à 8h00

RÉUNION DU GROUPE DES JEUNES : le ? de 17h à 20h

Guadeloupe 📞 06 90 12 80 93 

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 7h00 messe basse **8h30** messe chantée **vendredi : 18h** **samedi : 6h30**

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT : le samedi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS ET PERMANENCES : le samedi de 8h30 à 10h15 et le dimanche avant la messe

DOCTRINE CHRETIENNE : le dimanche 24/09 après la Grand'Messe sur la Liturgie

CATECHISME : les samedis de septembre à 10h30 et 11h15

RÉUNION DU GROUPE DES JEUNES : le 7/10 de 15h à 18h

Pour aider votre Prieuré à vivre

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX"

VIREMENT

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSFRPPFDF

PAR CARTE BANCAIRE sur

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-notre-dame-de-la-delivrande-martinique-fort-de-france>



Demandez votre reçu fiscal

MERCI !

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et bénévoles du Prieuré et de l'école.

